BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 869

62 – PAS-DE-CALAIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOULOGNE-SUR-MER

Ventes et cessions

801 060 732 RCS Boulogne-sur-Mer.
SC LM.
Forme : Société civile de portefeuille.
Capital : 200000.00 EUR.
Adresse : 55, Place d Armes, 62100 Calais.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Sociétés ayant participé aux opérations: Société 4 M, SARL au capital de 4.000 €uros, dont le siège social se situe 59 place d'armes (62100) Calais, immatriculée au Rcs Boulogne sur Mer sous le n° 790 535 421: société absorbante et Société SC LM, société civile de portefeuille au capital de 200.000 €uros, dont le siège social se situe 55 place d'armes (62100) Calais, immatriculée au Rcs Boulogne sur Mer sous le n° 801 060 732: société absorbée Actif évalué à 211.291 €uros Passif pris en charge: 2.947 €uros Actif net apporté : 208.345 €uros A cet actif net il convient d'ajouter la plue value sur la valorisation de parts sociales que détient la société dans d'autres sociétés: au sein de la société 4M à hauteur de 68.040 €uros au sein de la société LA PLAGE à hauteur de 23.615 euros soit au total 91.655 euros l'actif net apporté par la société SC LM à la société 4M s'élève donc au total de 300.000 €uros La parité de fusion a été déterminée par référence aux valorisations respectives des sociétés SC LM et 4M Il ressort de de cette évaluation que: la valeur d'une part de SC LM s'élève à 8,379 €uros la valeur d'une part de 4M s'élève à 20 €uros En conséquences de ces valorisations respectives, le rapport d'échange est fixé à 75 parts de la société 4M pour 179 parts de la société SC LM En rémunération de l'actif net apporté 15000 parts nouvelles de 1 €uro de valeur nominale chacune, entièrement libérées, seront créées par la société 4M à titre d'augmentation de son capital de 15.000 €uros La différence entre la valeur nette des biens apportés 300.000 €uros et la valeur nominale globale des actions rémunérant cet apport (15.000 €uros) soit 285.000 €uros constitue une prime de fusion Acte sous seing privé du 01/11/2024 Date de dépôt au Rcs Boulogne sur Mer pour la société absorbante: 06/01/2025 Date de dépôt au Rcs Boulogne sur Mer pour la société absorbée: 06/01/2025.